



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

médecins scolaires

Question écrite n° 71754

Texte de la question

M. Christian Paul interroge Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le manque crucial de médecins scolaires dans la Nièvre. Seuls deux praticiens répondent à ce jour aux besoins des élèves nivernais, au lieu des quatre nécessaires. Dans le premier degré, c'est l'absence totale de médecins qui est alarmante : plus de 16 000 enfants sont totalement privés de ce service, assuré de façon palliative, et pour partie, par les infirmières ou les médecins libéraux. Qu'il s'agisse de la détection de difficultés scolaires, de la protection de l'enfance, de l'aide à la scolarisation d'élèves souffrant de maladies ou d'un handicap, de l'évaluation des souffrances psychiques mais aussi de l'aide à l'orientation professionnelle, autant de missions qui ne sont pas ou insuffisamment menées auprès des 30 000 élèves du département. Au regard de ces éléments, il lui demande quelles sont les mesures envisagées pour permettre à l'école de répondre à sa mission, essentielle, de suivi de la santé des élèves.

Données clés

Auteur : [M. Christian Paul](#)

Circonscription : Nièvre (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71754

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [23 décembre 2014](#), page 10635

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)